



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS donné que lors de la séance publique du Comité de démolition, qui se tiendra le 5 février 2024, le Comité devra statuer sur une demande de démolition visant le bâtiment principal (mixte) sis au **575-579, rue Desmarais (lot 3 406 806)**. Cette demande de démolition a été déposée dans le cadre du règlement municipal numéro 295-23 régissant la démolition d'immeuble et est soumise à la consultation publique.

La séance de consultation publique sur ce projet se tiendra **lundi, 5 février 2024 à 20h**, à la salle du conseil municipal située au 772, rue Principale à La Présentation.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier ou au greffier-trésorier de la municipalité, selon le cas.

Toute personne peut obtenir des informations supplémentaires concernant ce projet en se présentant au bureau municipal, situé au 772, rue Principale à La Présentation, durant les heures régulières d'ouverture.

Le projet proposé en remplacement du présent bâtiment consiste à la construction de 6 résidences unifamiliales en rangées de 2 étages, tel qu'illustré au croquis suivant :



DONNÉ À LA PRÉSENTATION, CE 19 JANVIER 2024

Marchand
Josiane Marchand,
Directrice générale et greffière-trésorière